



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire

Type d'opportunité : Enquête d'initiative nationale ou régionale

Périodicité : Ponctuelle ou pluri-annuelle

Demandeurs : Insee, Drees

Au cours d'une consultation électronique s'étant déroulée entre le 16 et le 30 juin 2021, les membres de la commission « Démographie et Questions sociales » ont examiné le projet d'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide alimentaire.

Suite au fort développement dans la presse de sujets portant sur l'impact de la crise sur la précarité et sur l'augmentation de l'aide alimentaire en France, il est apparu un besoin de mieux mesurer en temps réel les évolutions de la précarité, en particulier concernant l'aide alimentaire.

L'objectif est en premier lieu de mieux connaître les ménages précarisés par la crise ; l'aide alimentaire est appréhendée ici en tant que marqueur de cette nouvelle précarité. À travers ce dispositif, il s'agira donc de recueillir des informations sur le profil des bénéficiaires de l'aide alimentaire, et en particulier celui des nouveaux bénéficiaires depuis l'été 2020. Des informations socio-démographiques, sur l'ancienneté du recours à l'aide alimentaire, sur l'impact de la crise sanitaire et sur la fréquentation des services d'aide alimentaire ou d'autres services seront en particulier recueillies. Cette enquête s'inscrit dans le dispositif plus large co-construit par l'Insee et la Drees sur le suivi infra-annuel de l'aide alimentaire, comportant également des remontées de données quantitatives de quelques grands réseaux associatifs, ainsi qu'une enquête en ligne auprès des centres de distribution.

Il s'agit de la première enquête de la statistique publique spécifiquement menée dans les centres d'aide alimentaire en France. A titre de comparaison, il y a eu une enquête Sans Domicile en 2001 et en 2012, avec un protocole proche de celui prévu (échantillonnage indirect et collecte directement dans les services d'aide), mais cette enquête cible un public différent, plus large. D'autres enquêtes sur l'aide alimentaire ont par ailleurs été menées en dehors de la statistique publique, à des échelons locaux par les associations, ou même sur un champ plus large, comme par exemple une enquête menée au printemps 2021 par le cabinet d'études FORS pour le compte de la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre de l'évaluation du Fonds Européen d'Aide aux Plus Démunis (FEAD), ou encore l'enquête ABENA menée par Santé Publique France sur l'état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire (la dernière édition date de 2011-2012).

Cette nouvelle enquête dans les centres d'aide alimentaire, dont la collecte sera réalisée par le réseau d'enquêteurs de l'Insee, s'appuie en particulier sur ces expériences, à la fois dans le protocole de collecte et sur la conception du questionnaire.

Il s'agira d'une enquête papier réalisée en face-à-face dans les centres par les enquêteurs de l'Insee, sur la base d'un questionnaire relativement court. Il est prévu de tirer entre 200 et 300 centres pour un objectif de 4000 questionnaires complétés minimum. À l'instar du protocole retenu pour l'enquête Sans Domicile, l'échantillonnage consistera en deux phases : tirage préalable de centres de distribution puis échantillonnage sur place des enquêtés parmi les bénéficiaires présents. Plus précisément, à partir d'une liste des centres habilités à distribuer de l'aide alimentaire en France, un échantillon de

centres réparti sur tout le territoire est tiré aléatoirement. Au sein de chaque centre, un protocole de tirage des personnes est défini en fonction du type de distribution des repas. La collecte se tiendra entre la mi-novembre et la mi-décembre 2021

Le questionnaire en face-à-face est d'une durée de 20 minutes environ. Les réponses sont anonymes. Des questions sensibles sur la santé des enquêtés seront présentes.

Les grands réseaux associatifs d'aide alimentaire, associés à l'ensemble du dispositif, seront étroitement consultés en amont à la fois sur le contenu du questionnaire et sur les conditions logistiques de distribution dans les différents centres, qui permettront de préciser plus en détail le protocole de collecte. Lors de la conception du questionnaire, les différents services de l'Insee ainsi que des directions d'administration sociale (DGCS), un chercheur spécialisé dans l'insécurité alimentaire, ainsi que d'autres institutions comme le Samu Social de Paris, ont également été consultés.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour une durée de deux ans, sur les années de collecte allant de 2021 à 2022.